



## LIGNES DIRECTRICES POUR UNE INFORMATION ACCESSIBLE

[www.ict4ial.eu](http://www.ict4ial.eu)

### Que sont les Lignes directrices ?

Les Lignes directrices ont été élaborées grâce au projet TIC pour l'accessibilité de l'information dans l'apprentissage (ICT4IAL). Le projet ICT4IAL est un réseau pluridisciplinaire de partenaires européens et internationaux, représentant les communautés de l'apprentissage et des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Les Lignes directrices pour une information accessible constituent une ressource éducative libre (REL) destinée à soutenir la création d'une information accessible en général et pour l'apprentissage en particulier. Ces Lignes directrices n'ont pas pour objectif de contenir toutes les informations disponibles ni de couvrir chaque aspect du domaine. Elles visent plutôt à résumer et à fournir des liens vers des ressources existantes utiles qui pourront aider ceux qui ne sont spécialistes des TIC.

Ces Lignes directrices ont été élaborées dans le but de soutenir le travail des praticiens et des organisations qui travaillent dans le domaine de l'éducation, afin de fournir une information accessible à tous les apprenants qui ont besoin et tireront profit d'une information plus accessible. La procédure de création d'une information accessible est universelle. Par conséquent, ces Lignes directrices soutiennent tous les individus ou toutes les organisations souhaitant créer de l'information qui soit accessible dans différents formats.

Dans ces Lignes directrices vous trouverez :

- une introduction générale, une description des principaux termes, le groupe cible et le champ d'application de ces Lignes directrices ;
- des étapes pour rendre l'information et les médias accessibles, y compris des recommandations et des ressources utiles ;
- des exemples de listes de vérification concernant l'accessibilité à des formats spécifiques ; et
- un glossaire proposant des définitions de travail des termes utiles.

Les Lignes directrices tiennent compte de différents niveaux d'information : elles s'étendent des instructions simples aux instructions professionnelles et certains aspects sont destinés aux spécialistes des TIC et de l'accessibilité. Il existe de nombreuses étapes qu'un utilisateur de TI moyen peut suivre, afin d'atteindre un certain degré d'accessibilité. Cependant, la création de certains documents – tels que les livres électroniques et le matériel pédagogique interactif – nécessite des logiciels plus sophistiqués que ceux auxquels l'utilisateur moyen peut avoir accès. Ces Lignes directrices se concentrent sur les étapes que tout praticien doit franchir pour rendre l'information pédagogique qu'il produit aussi accessible que possible.

Ces Lignes directrices constituent un document autonome, ainsi qu'une REL qui soutient les recherches dans différents types d'information et de média. Les Lignes directrices en tant que REL sont libres d'accès pour que les utilisateurs puissent les adapter à leur contexte, mais aussi les commenter et y contribuer.

## À qui sont destinées ces Lignes directrices ?

Ces Lignes directrices sont destinées à tout individu ou toute organisation qui crée, publie, distribue et/ou utilise de l'information dans un environnement d'apprentissage. Cela inclut, sans toutefois s'y limiter, des fournisseurs d'information tels que :

- le personnel scolaire
- les bibliothécaires
- le personnel universitaire
- les responsables de la communication
- les éditeurs
- les groupes de soutien et les organisations non gouvernementales.

Il est important de noter que, bien qu'un auteur individuel ou un fournisseur d'information puisse prendre un certain nombre de mesures pour améliorer l'accessibilité, le fait de fournir des informations accessibles en général et pour l'apprentissage en particulier peut nécessiter la participation d'un groupe plus large de parties prenantes, par exemple :

- les décideurs dans les écoles et les universités qui soutiennent les approches accessibles et qui se sont mis d'accord sur des politiques en matière d'accessibilité ;
- les informaticiens et les experts en technologie de l'information (TI) chargés de créer des plates-formes internet accessibles, des outils, des sites et des référentiels où l'information accessible peut être partagée.

Les Lignes directrices mettent l'accent sur les possibilités offertes aux praticiens, qui ne sont pas spécialistes, de créer de l'information accessible au sein de leurs environnements de travail.

Des recommandations supplémentaires concernant la façon de soutenir la fourniture d'information accessible à un niveau organisationnel sont à la disposition des organisations :

- dans les *Recommandation pour promouvoir l'accessibilité de l'information pour l'apprentissage tout au long de la vie*
- dans le rapport *Rendre l'information de votre organisation accessible à tous*.

## Participez à l'élaboration des Lignes directrices !

Les Lignes directrices ont été mises au point pour servir de ressource éducative libre. Vous êtes invité à vous inscrire sur le site web pour :

- ajouter vos commentaires à propos des Lignes directrices ;
- partager des ressources supplémentaires et des recommandations ;
- partager vos expériences concernant l'utilisation et l'adaptation des Lignes directrices.



DAISY Consortium  
[www.daisy.org](http://www.daisy.org)



European Agency for Special  
Needs and Inclusive Education  
[www.european-agency.org](http://www.european-agency.org)



International Association  
of Universities  
[www.iau-aiu.net](http://www.iau-aiu.net)



European Schoolnet  
[www.eun.org](http://www.eun.org)



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization  
[www.unesco.org](http://www.unesco.org)



Global Initiative for  
Inclusive ICTs  
[www.g3ict.com](http://www.g3ict.com)



Ce projet a été financé avec le  
soutien de l'Union européenne

FR